

Le suicide assisté en Suisse.

Description et spécificités d'un dispositif d'« aide à mourir ».

L'« aide à mourir » constitue l'institutionnalisation, c'est-à-dire la réalisation socialement régulée, d'une idée très ancienne, celle de pouvoir choisir le terme de sa vie à l'aune de ses propres projets d'existence. Le 21^e siècle a été le témoin d'une mise en application spécifique de cette idée en Suisse : celle du suicide assisté. Pratiquée depuis plus d'une vingtaine d'années, l'assistance au suicide fait l'objet de nombreux débats éthiques et moraux. Les circonstances et les modalités de la mise en œuvre d'une telle pratique restent toutefois à ce jour largement méconnues.

À partir d'une étude ethnographique menée entre 2017 et 2020 en Suisse, cette présentation vise à proposer une description fine du dispositif de l'assistance au suicide. En partant de certaines caractéristiques de son application concrète, il s'agit de discuter des spécificités de cette modalité d'« aide à mourir », de son encadrement et de la place que celle-ci occupe dans notre société helvétique contemporaine.

Pour réfléchir à cette problématique Le Colibri a invité :

Alexandre Pillonel

Docteur en sociologie, Alexandre Pillonel se spécialise dans les études sociologiques de la vieillesse et des processus de vieillissement durant ses années de formation à l'Université de Genève. Titulaire d'un doctorat il devient un collaborateur scientifique à la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne (HETSL), HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale. Ses recherches se centrent alors sur les questions de la fin de vie, de la mort, des pratiques funéraires et du deuil. Il a co-écrit une monographie sur le suicide assisté « La mort appréciée. L'assistance au suicide en Suisse » aux éditions Antipodes, avant de s'intéresser aux conséquences de la pandémie sur le monde funéraire et le vécu du deuil dans le grand âge.



La rencontre aura lieu

le mercredi 21 mai 2025 à 17 h 30

**Salle conférence à La Maladière Centre, Rue Pierre-à-Mazel 10, à Neuchâtel
entrée sud, ascenseur, 3^e étage.**

Après l'exposé, M. Pillonel répondra aux questions et la rencontre sera suivie d'un apéritif vers 18h30.

L'accès est libre moyennant une inscription préalable qui doit parvenir avant le 16 mai par le formulaire en page d'accueil du site www.associationlecolibri.ch